REPUBLIQUE POPULATRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL. DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT.

A Portant promotion au titre de l'année 1984 de Monsieur TATY Léopold, Inspecteur des Impôts des Cadres de la Catégorie A. Hierarchie I des Services Administratifs et Financiers (SAF Impôts).

TE PREMIER MINISTRE.

(/ ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la Loi nº076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification de l'o: donnance nº 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la Loi nº15/62 du 3 Février 1962, portant statut général des Fons-

tionnaires de la République Populaire du Congo ;

(/u l'arrôté nº 2087/PP. du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;

(/u le décret nº 62/130/MF. du 9 Mai 1962 fixant le régime des rému-

nérations des Fonctionnaires ;

(/u le décret nº 62∠197 du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hierarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u le décret nº 62/198/FP. du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination

et à la révocation des Fonctionnaires de la Catégorie A 1 ;

(/u le décret nº 62/426/FP.PC. du 29 Décembre 1962 fixant le statut des cadres de la catégorie A des SAF ;

(/u le décret nº 65/170/FP.BE. du 25 Juin 1962 règlementant l'avance-

ment des Fonctionnaires ;

(/u le décret nº 71/247 du 26 Juillet 1971 modifiant le tableau hierarchique des cadres de la catégorie A des Services Administration et Financiers en ce qui concerne les Contributions Directes, l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret nº 62/426/FP.PC du 29 Décembre 1962;

(/u le décret nº 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret nº 62/196 du 5 Juillet 1962, fixant les échelen-

nements indiciaires des Fonctionnaires ;

(/u le décret nº844856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premicr

Ministre ;

(/u le décret nº 85/260 du 5 Mars déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat; (/u le décret n°87/481 du 20 Actime 1987 portant nomination

des Membres du Gouvernement ;

(/u Am denret nº 87/482 du 20.08.1987 portant organization describerties des Meshdes Convaresenement;

(/u le décret nº 86/877 du 18 Juillet 1986 sur la prise d'effet des

avancements et reclassements; (/u le décret nº 07/592 /MTSSJ/DGFP/DGPCE.SAV. du 22/00/09 ortant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1984 de Monsieur TATY Léopold, Inspecteur des Impôts des Cadres de la Catégorie A, Hierarchie I des SAF (Impôts).

(/u le rectificatif n° 87/420/PR.SGG du 14/8/87 au décret nº 86/877 du 18/7/86 sur la prise d'effet financier des avancements

et révisions des situations administratives.

ARTICHE 1ER .- Monsieur TATY (Léopold, Inspecteur des Impôts de 3° éch. Ind. 1010 des cadres de la catégorie. A, Hiérarchie I des Services administratifs et einanciers SAF (Impôts) en service détaché au Ministère du Tourisme, Sports et Loisirs (Société Mixte Atlantique Palace HOTEL) Lest promu au titre de l'année 1984 au 4ème échelon de son grade pour compter du 1er Soptembre 1984 ACC-NEANT : indice 1110

ARTICLE 2 .- Conformement aux dispositions du décret nº 86/877 du 18 Juillet 1986; modifié par le rectificatif nº 87/420 c1 14/08/1987 susvisés, cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3 .- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'anciennoté pour compter de la date ci-dessus indiquée sera examplistré, publié au Journal Officiel da la République Populaire du Conga et communiqué partout, où

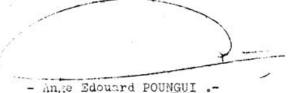
BRAZDAVILLE, LE 22 OCTOBRE 1987

Par le Premier Ministre

Le Garde des Sceaux, Ministre du Travail, de la Sécurité Sociale et de la Justice

Al Johns

- Commandant Dieudonné KIMBEMBE



/>MPLIATIONS :

_		_	*	_	_	_	_	_							
	SG														3
-	DO	F	P	T	G	D	C	Ξ		0		ò			3
_	ME	B													3
_	Da	E										0	0		2
-	DG	B					۰		9					۰	3
-	DO	F					0			0	0	0			2
-	D.	G	19	SF)	I	'n	P	0	T	S				4
-	IN	T	SI	7.5	S	S	E						0		2
_	DC	S	37	[]	F						3				2
-	CH	R	10	VC)				0			0			2
_	AF	C	H	ľ	13	15									2
-	B/	S	r.	M	-	D	G	F	P					A	2
														1	1